

















PROGRAMME PARTENARIAL 2021



TRANSITIONS & MUTATIONS



SOMMAIRE

<u>LE PRÉAMBULE</u>

PAGE 3

 $_{\mathsf{axe}}\mathbf{1}$

PAGE 7

<u>PROMOUVOIR</u> L'INTER-TERRITORIALITÉ

axe 2.

FAIRE ÉCO-SYSTÈME(S)

axe 3.

PAGE 23

PENSER L'ÉVOLUTION
DES MODES DE VIE/HABITER

axe4

PAGE 33

(A)MÉNAGER NOTRE ENVIRONNEMENT



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : G. DUVALLET.
CONCEPTION GRAPHIQUE : K. LIAUKOVA.
Date de publication : SEPTEMBRE 2021.
Impression : Imprimerie MAG

PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL 2021

La transition, c'est le passage d'un point à un autre, lent et graduel, maîtrisé. La mutation est un changement de paradigme, une conversion, une évolution profonde dont la maîtrise paraît plus aléatoire.

Les deux modes d'évolution ne s'opposent pas, pour autant ils supposent des changements des vitesses, des anticipations qui diffèrent. La crise sanitaire est une phase d'accélération d'une transition inéluctable. Elle produit des mutations. Entre les préoccupations d'avant crise, les évolutions pressenties, souhaitées,... les conséquences des transitions et mutations à l'œuvre sont à anticiper (Prospective), identifier et suivre (Observation), accompagner (Stratégie) et territorialiser sur les territoires de l'Orléanais.

Après une large concertation, les membres de TOPOS ont formulé des attentes de connaissances et de partages d'informations relatives aux défis portés par les enjeux des **Transitions & Mutations**.

L'objectif du programme partenarial cadre 2021-2023 sera de construire un récit territorial sur 3 ans mettant en résonance ces dynamiques à l'œuvre.

Le programme 2021 a été finalisé tardivement, avec une année déjà bien engagée. Les travaux réalisés sont dans la continuité du programme triennal précédent. Ils se sont nourris au cours du premier semestre des concertations et réflexions posées. Ils s'orientent vers les attentes formulées.





Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour consulter notre **programme partenarial cadre 2021-2023**

LES ORIENTATIONS 2021-2023

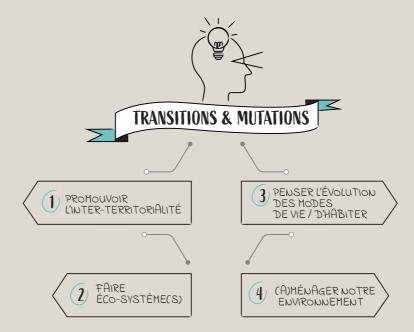
UNE AMBITION COMMUNE AU SERVICE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Le programme engagé vient apporter un fil rouge de productions d'études : Transitions & Mutations.

Il relie et engage les études que TOPOS développe sur 3 ans avec ses partenaires.

C'est un angle d'analyse spécifique qui oriente tout ou partie du développement des études. Il répond aux questions de l'identification, de l'anticipation et de la maîtrise des Transitions & Mutations:

) LE FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS



) LE SCÉNARIO DE TRAVAIL « RE-SOURCES »

Les Transitions et les Mutations transforment la gestion de nos sources, de nos ressources et des stratégies du Re-.

Le scénario de travail oriente les travaux selon trois focales de lecture sur les enjeux de la « RE-source ».



Elles concernent autant le socle de connaissances développé sur les territoires de l'Orléanais (Observatoires et Data) que les forces du Territoire (Ressources économiques, humaines et environnementales).



LES SOURCES

Elles recouvrent les études co-produites avec les partenaires à partir d'échanges, débats, analyses...



LES STRATÉGIES DU RE-

Elles présentent les actions des politiques publiques : REnouvellement urbain, REhabilitation, Éviter-REduire-Compenser, REnaturation...

) LA FRISE DES PROJETS

Un planning prévisionnel présente la répartition des études dans le temps entre 2021 et 2023, par axe. Des arbitrages peuvent ainsi venir amender le programme triennal à la marge.





Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour consulter la **répartition des études sur 2021-2023**

TOPOS

TOPOS est une association réunissant divers acteurs des Territoires de l'Orléanais, élus du territoire et partenaires institutionnels. Elle exerce une mission d'intérêt général au bénéfice de ses membres.



Le processus de métropolisation des territoires de l'Orléanais, l'urgence climatique et la résilience des territoires qui en résultent, induisent des besoins de coopérations interterritoriales au niveau local.

L'agence d'urbanisme poursuit son action, alignée sur le socle de travail qui définit ses missions :

- Etre un espace de dialogue et d'échanges dans le respect de l'identité de chacun des territoires en s'appuyant sur leur projet de territoire.
- Révéler les interdépendances, les facteurs de richesses collectives, de solidarité et de réciprocité entre les territoires, et construire le récit d'une identité commune.
- Aider les collectivités à développer la connaissance de leur territoire et des territoires limitrophes.
- Rechercher et valoriser les équilibres entre les territoires.



Ce qui fait l'identité des territoires de l'Orléanais

Le découpage institutionnel des territoires a produit des entités composites. La création du statut de métropole a clivé les territoires entre ruralité et urbanité. Pour autant, chacun des EPCI a compris les relations d'interdépendances qui les unissent et la nécessité de construire des projets communs face aux enjeux et aux urgences des transitions. Pour maintenir et amplifier cette dynamique de coopérations il est nécessaire de décrire ce que sont les identités propres et l'identité collective des territoires de l'Orléanais.

ENJEUX

La définition des spécificités des territoires et la construction de l'identité collective sont des préalables à la coopération. C'est aussi un temps de partage et de reconnaissance de la part de chacun dans cette identité Se connaître soi-même et reconnaître les autres permet de se projeter ensemble en toute sérénité. Cette démarche collective évitera de définir un grand tout, espace obligatoire de toutes collaborations. Elle tiendra compte des besoins particuliers de projets à partenaires variables.

OBJECTIFS

TOPOS veut produire un travail qui sort des atlas standardisés tout en conservant des indicateurs nationaux. L'agence s'appuiera sur ses outils d'observations pour répondre à des attentes particulières des territoires de l'Orléanais face aux enjeux de la transition:

- composer avec les proximités;
- définir le socle commun, ressource des territoires:
- aborder les besoins, les questionnements et les potentialités.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

2nd semestre 2021

Fin du 2ème semestre : lancement de la préfiguration du travail. Affinage des objectifs avec les parties prenantes.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, leurs élus et leurs techniciens.
- · Les organismes consulaires.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Tous les observatoires de TOPOS, les indicateurs de l'InterSCoT, travaux sur les portraits économiques.



Impliquer les nouveaux membres au fonctionnement de l'agence

Le périmètre partenarial de l'agence a fortement évolué, pour atteindre les objectifs fixés au programme partenarial 2018-2020. Les nouveaux adhérents forment un ensemble d'acteurs brassant des objectifs de développement sur un territoire de vie commun, l'aire d'attraction orléanaise. L'agence s'est engagée à élargir les relations entre ces acteurs afin d'approfondir la connaissance du territoire, ses interrelations, son identité commune.

ENJEUX

La pérennité de l'action l'agence passe par un intérêt commun à porter sujets d'études, questionnements, débats, connaissances, pour conforter les relations interterritoriales. Il y a lieu de fédérer les acteurs autour de son programme de travail et des conditions de réussite qui y sont associées.

Cette adhésion passe par la preuve de notre pertinence d'action (travailler ensemble), la capacité à s'engager sur la durée (le programme triennal), à adapter son modèle administratif et économique aux attentes (l'évolution de la gouvernance, plus partagée et son financement).

) OBJECTIFS

Le programme partenarial, co-construit avec les membres, se doit d'être un outil de travail partagé. Le conventionnement avec chaque membre permettra de le reconnaitre en tant que tel et s'engager à le faire vivre, notamment par une participation active à ses temps de travail partenarial.

Une étude sera engagée pour analyser également l'évolution de la gouvernance pour accorder une place décisionnelle aux adhérents.

Des simulations et une concertation devra s'engager sur les capacités et modalités de financements des partenaires.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Concertation et co-construction du programme partenarial 2021-2023.

2nd semestre 2021

Convention d'adhésion au programme partenarial. Engager les études sur la gouvernance, le financement.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- · Les autres partenaires.

PRINCIPALES INTERACTIONS

· Instances de l'agence.



Le recensement des équipements au service de la population et des territoires

Ressource indispensable de réflexions, d'analyses et de dialogue, destinée aux partenaires de l'agence, cet observatoire recense plus de 2 400 équipements publics et d'intérêt public depuis 2012. Il les localise, le quantifie et les qualifie selon 9 grandes catégories : enseignement, santé, sport/loisirs, social...

Très prisée des collectivités dans le cadre d'élaboration des documents de planification, d'organisation du territoire..., cette base de données est mise à jour pour la métropole orléanaise et étendue aux territoires voisins.

Sa pérennisation s'avère indispensable.

) ENJEUX

La mise à jour des données à l'échelle d'Orléans Métropole selon les retours des communes et l'extension au territoires de l'Orléanais est incontournable pour assurer un suivi des équipements. Cette base de données est une ressource pour de nombreux observatoires et outils de TOPOS: la ville des proximités, l'offre de soins... Les axes d'analyses possibles sont nombreux du fait de la catégorisation des équipements. La transversalité de cette base de données en fait un enjeu indispensable pour les travaux partenariaux de l'agence.

OBJECTIFS

Construire une base de données pérenne et optimisée à une échelle plus large donne à TOPOS les moyens de définir des indicateurs de suivi du niveau d'équipements des territoires, de leur accessibilité, de leur diversité... L'anticipation des besoins en équipements est alors facilitée pour les partenaires «collectivités» et bénéfique pour la population.

L'agence a également pour projet de développer des axes d'analyses en lien avec ses autres observatoires (mobilité, occupation du sol notamment).

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Récolte d'informations de mise à jour auprès des communes d'Orléans Métropole.

2nd semestre 2021

Mise à jour pour Orléans Métropole et préfiguration de l'observatoire à l'échelle des territoires de l'Orléanais (104 communes supplémentaires).

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, leurs élus et leurs techniciens.
- Les partenaires «fournisseurs» de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Outil ville des proximités, observatoire de l'attractivité et du rayonnement, observatoire de l'offre de soins.



Des indicateurs déterminants en appui des contrats locaux de santé

L'agence a établi avec ses partenaires les enjeux du suivi local de l'offre de santé sur le territoire, en y intégrant les problématiques de gouvernance. Le processus d'observation, établi en lien avec la démarche POPSU, arrive à maturité et s'oriente sur les déterminants de la santé définis par l'OMS. Le travail partenarial s'engage pour développer les indicateurs en compléments de ceux de l'ORS. Ces travaux sont en appui du contrat local de santé lancé par Orléans Métropole.

) ENJEUX

L'observatoire vient en appui des contrats locaux de santé, dans une logique préventive, adaptée à la gestion de la pénurie de médecins, et valorisant les atouts du territoire. Les travaux préalables mettent en évidence la nécessité de :

- comprendre les liens entre politique d'aménagement et santé des populations;
- montrer les logiques interterritoriales et les interdépendances pour raisonner en «bassin de vie»:
- développer les relations partenariales entre acteurs pour coordonner politique d'aménagement, offre d'équipements et logique d'implantation des professionnels de santé.

OBJECTIFS

La création d'une série d'indicateurs fondés sur les déterminants de la santé, dans une approche systémique.

L'analyse conjointe de données spécifiques à l'exercice de l'offre de soin : la démographie médicale, la répartition de l'offre et ses modalités d'exercice. les flux de patientèle...

La construction de partenariats avec les principaux acteurs que sont notamment l'ARS, l'ORS et la CPAM.

La construction d'analyses complémentaires dans le cadre d'études réalisées par TOPOS (vieillissement de la population, proximité dans le périurbain...).

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Finaliser la définition du processus d'observation, prendre contact avec l'ARS et développer du partenariat avec les organismes producteurs de données (CPAM notamment).

2nd semestre 2021

Produire une V1 des indicateurs de l'offre de santé à intégrer dans un diagnostic du CLS métropole.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- CLS.

PRINCIPALES INTERACTIONS

 Outil ville des proximités, observatoire de l'attractivité et du rayonnement, occupation du sol, observatoire des équipements, POPSU Métropoles.

Les territoires de l'Orléanais forment-t-il un bassin de mobilité ?

La Loi d'Orientation des Mobilités crée le périmètre de « bassin de mobilité ». Il est dessiné par la Région. C'est un nouvel espace de coordination entre Région et autorités organisatrices de mobilité. Les territoires de l'Orléanais ont constaté leur interdépendance en matière de mobilité, confortés en cela par la définition des nouvelles « aires d'attraction des villes » de l'Insee. TOPOS alimente la formulation des enjeux liés aux prises de compétences rendues possibles par la loi, aux collaborations entre les territoires et leurs incidences sur le dessin du périmètre du bassin de mobilité.

) ENJEUX

Le choix de prendre ou non la compétence mobilité par les Communautés de Communes va modifier le paysage institutionnel.

La Région va définir le périmètre des bassins de mobilité. Cela va stabiliser un espace de dialogue et de coopération pour une gouvernance territorialisée au plus proche de la mobilité vécue.

Cette redéfinition du partage des compétences et ce nouveau périmètre vont faire émerger un cadre institutionnel inédit. L'enjeu principal est que ce nouveau cadre soit optimal pour une gouvernance des mobilités efficace. à la bonne échelle.

OBJECTIFS

munes pour les aider à prendre leur décision concernant la prise de compétence mobilité. Cela passe par un dialogue entre les territoires concernés, afin de partager leur expérience. L'agence tient à disposition l'expertise de l'observatoire des mobilités pour aider la Région à déterminer le meilleur périmètre, en associant le département et les AOM concernés. Elle s'appuiera sur l'analyse des relations entre les territoires aux échelles des territoires de l'Orléanais, de l'axe Ligé-

rien, de la Région et des relations à l'Île-de-France.

TOPOS est en appui des communautés de com-

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Échanges avec les Communautés de Communes sur la prise de compétence mobilité.

2nd semestre 2021

Poursuite des travaux pour alimenter la démarche de définition des bassins de mobilité par la Région Centre-Val de Loire

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, État.
- Cellule régionale d'appui «France Mobilité» (DREAL Centre et CEREMA).
- La Région Centre-Val de Loire, échelon compétent pour définir les bassins de mobilités.

- Observatoire des mobilités.
- Les indicateurs de l'InterSCoT
- Études de mobilité.
- Mise à jour de l'étude InterSCoT mobilité.



Éléments pour des prospectives territoriales

La planification territoriale se construit dans des limites institutionnelles. Malgré le principe de concertation entre les territoires, elle induit des effets de « bordures ». Ce sont des espaces dont la résolution des problématiques est rendue complexe par le nombre de territoires couverts. Ces enjeux concernent des infrastructures qui traversent plusieurs territoires ou encore des espaces communément pratiqués par les habitants. Les études de quadrant repèrent ces espaces et recherchent à caractériser les enjeux partagés. *In fine*, ces espaces constituent un potentiel de projets interterritoriaux.

) ENJEUX

Les travaux analyseront les espaces sous l'angle de la transition et des mutations.

La reconnaissance des espaces qui portent des enjeux d'aménagement communs aux territoires de l'Orléanais.

La réalisation de travaux collectifs de prospectives avec les acteurs concernés par les problématigues qui auront été repérées.

L'élaboration d'objectifs communs d'aménagements ou de gestions des espaces d'enjeux, voire de développement de projets qui seront portés par les acteurs des territoires.

) OBJECTIFS

L'acculturation à l'animation et aux méthodologies de réflexions collectives qui sont propres à la prospective.

La réalisation de documents qui localisent les éléments diagnostics / enieux.

L'élaboration de scénarios de réponses possibles qui aboutira à la définition des invariants de projets et aux éventuelles actions à retenir. Ces travaux insisteront sur les questions de chronologie à prendre en considération à toutes les étapes de la réflexion.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

2nd semestre 2021

Validation de la feuille de route-calendrier. Définition de la gouvernance. Organisation des ateliers de travail.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

· Selon les quatrants :

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI (services et élus).

- · Tous les observatoires.
- Différents documents et réflexions portées par la Métropole, les territoires de l'Orléanais, SCoT, PLUM, PLUIH, PCAET, PAAT.



La croissance du centre de données se poursuit

Aujourd'hui, TOPOS possède un socle de la connaissance des territoires pérenne. Cette partie immergée de l'iceberg est une ressource essentielle : elle rend possible les traitements et analyses des projets de l'agence. Depuis 3 ans, le système mis en place répond aux enjeux de fiabilité, réactivité et transversalité définis par ses partenaires. Les bases de données sont mises à jour continuellement. De nouvelles sont créées ou intégrées pour répondre aux besoins d'évolution et de transformations sociétales des territoires notamment.

) ENJEUX

L'organisation des bases de données répond aux nouveaux besoins d'observation des territoires de l'Orléanais. Elle facilite le processus de gestion des données en interaction avec les partenaires. L'enjeu de pérennisation des bases de données et des observatoires est fondamental dans le processus de gestion de l'information géographique ou non. L'association des partenaires aussi bien fournisseurs qu'institutionnels optimise la capitalisation des informations et évite les redondances. De nouveaux outils émergent de cette organisation des données, en adéquation avec les demandes des partenaires.

OBJECTIFS

L'intégration de nouvelles bases de données (foncier, économie, paysage, ...) et la mise à jour font partie des fondamentaux, pour un suivi spatio-temporel des phénomènes. Mettre en place les protocoles de mise à jour, de suivi et d'intégration des données est indispensable. Tout comme l'anticipation de l'intégration ou la création de nouvelles données plus larges qui satisfont les partenariats. Afin d'avoir une connaissance interne puis externe des données et analyse produites, l'agence va construire un catalogue de ses bases de données. Chaque information y sera décrite et portée à la connaissance de tous.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

En continu en 2021

Poursuite de la mise à jour des données/poursuite de l'intégration de nouveaux observatoires/mise en place des protocoles de mise à jour/écriture de scripts de production d'indicateurs.

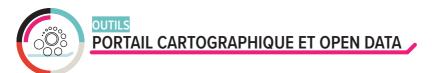
2nd semestre 2021

Réalisation d'un catalogue des données internes.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Les partenaires «fournisseurs» de données.

- Tous les outils et observatoires de l'agence.
- L'ensemble des partenaires gestionnaires de bases de données.



Ouvrir les données pour ouvrir les possibles

Avec l'ouverture du Portail cartographique en 2020, TOPOS a franchi une étape majeure dans la communication de ses méthodes et outils d'analyse. Le déploiement d'un portail Open Data est la suite logique de la politique de diffusion et d'ouverture des données et analyses de TOPOS envers ses partenaires.

ENJEUX

L'enjeu principal est de faciliter l'acculturation des partenaires de TOPOS au monde de la «data». Comment sont produites les analyses chiffrées et cartographiques ? Quelles données sont utilisées dans les observatoires thématiques de l'agence ? Comment sont construits les indicateurs dans les études ? Ce sont ces questions auxquelles répond TOPOS à travers ses applications du Portail cartographique et prochainement avec l'ouverture du portail Open Data. L'agence se veut transparente dans ses méthodologies de traitements des données mais aussi garante de l'application du RGPD.

OBJECTIFS

TOPOS continue de développer des outils et applications facilitant la communication des données selon les publics (chiffres clés, cartographies interactives, datavisualisations,...) sur tous supports numériques, via le portail cartographique. La construction du portail Open Data est l'aboutissement de la démarche d'ouverture que veut donner TOPOS à ses partenaires. Mettre à disposition ses données et indicateurs construits en interne participe à la valorisation de ses travaux. TOPOS prend en compte les contraintes liées au RGPD en garantissant l'anonymisation des données ouvertes.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Premières réflexions, benchmark Open Data en agence d'urbanisme.

2nd semestre 2021

Préfiguration du portail Open Data avec l'outil Esri. Réunion d'information et d'acculturation à l'ouverture des données pour les partenaires.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.

PRINCIPALES INTERACTIONS

L'ensemble des partenaires gestionnaires de données.





Un premier atlas des parcs d'activités à l'échelle des territoires de l'Orléanais

Le programme de travail triennal s'attache prioritairement à rendre compte des capacités du territoire et de ses ressources locales, dans la perspective d'un développement économique plus durable et résilient. La construction d'un observatoire économique partagé à une échelle élargie débute avec la réalisation d'un atlas des parcs d'activités. Un outil de cartographie en ligne et de fiches d'identité des parcs valorisera fin 2021 ce premier travail sur la structuration de l'activité. Il nourrira également la caractérisation du tissu local et ses dynamiques, sous l'angle de la «transition».

ENJEUX

Les enjeux nationaux de Transition écologique, à l'image du ZAN réinterrogent les modalités du développement économique territorial. Ils impliquent un meilleur dialogue entre acteurs et territoires, et la mise en œuvre de stratégies partagées à plusieurs échelles, dont celle des territoires de l'Orléanais (TO).

L'observatoire économique partenarial apportera une première réponse à ce besoin. Son apport de connaissances et de lisibilité du tissu économique constituera un véritable outil d'aide à la décision dans le déploiement des politiques économiques territoriales.

OBJECTIFS

L'objectif en 2021 est de poser les jalons de ce premier observatoire économique à l'échelle des territoires de l'Orléanais en mobilisant les acteurs locaux autour d'un projet partenarial. Il s'agit également pour TOPOS de débuter les travaux d'observation du tissu économique et de sa structuration. La constitution d'un atlas des parcs d'activités à l'échelle des 126 communes en sera la première étape.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

Année 2021
Définition du partenariat TOPOSLoire&Orléans Éco. Signature
d'une convention en fin d'année.
Conception et réalisation d'un
atlas des parcs d'activités
à l'échelle des TO. Modélisation
d'un outil de carto web interactif
et de fiches d'identité des parcs.
Publication d'un atlas en fin
d'année.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, État.
- Loire&OrléansÉco.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Observatoire du foncier.Étude «Horizons métropolitains».



Mesurer la transition

La transition écologique occupe une place centrale dans le nouveau projet des élus métropolitains. La publication *Horizons Métropolitains* de juillet 2020 et les indicateurs de suivi qu'elle contient a alors été réinterrogée au regard de cet enjeu. De nouveaux indicateurs et une reformulation de la présentation serviront de référence. Ces travaux seront mutualisés avec l'ensemble des observatoires et études menés par l'agence. En particulier, les enjeux de la transition seront repris dans les réflexions prospectives.

ENJEUX

À l'instar de la tenue des Assises de la Transition lors du 1^{er} semestre 2021 par Orléans Métropole, la Transition écologique revêt l'enjeu majeur du mandat. La mise à jour de la publication *Horizons Métropolitains* autour de ces questions de Transition apportera de nouvelles clés de lecture du territoire. Une porte d'entrée vers un meilleur suivi des politiques publiques locales et la préparation de travaux de prospectives territoriales et thématiques approfondis.

) OBJECTIFS

L'objectif poursuivi par Horizons Métropolitains reste inchangé : suivre dans le temps l'évolution du processus de métropolisation. La mise à jour s'attachera en complément à mesurer l'inscription du territoire métropolitain dans la Transition écologique et à évaluer plus spécifiquement les capacités de développement du territoire au regard de ses ressources.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021 Préfiguration de la mise à jour d'*Horizons Métropolitains* dans le prisme de la Transition.
- 2nd semestre 2021
 Définition des indicateurs complémentaires et mise à jour du document.
 Publication de l'étude en 2022.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Orléans Métropole, État (lien CRTE), Insee.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Publication Horizons
 Métropolitains - Panorama 2018,
 ensemble des observatoires de
 TOPOS.



Observer le foncier pour un développement économique plus durable

Le nouvel observatoire du foncier se dessine, organisé en deux axes de travail : habitat et économie. L'axe économique se développe en lien avec l'observatoire économique. L'objectif est d'affiner l'analyse des caractéristiques et dynamiques des marchés du foncier d'activité, dans l'optique de faciliter le développement économique. L'année 2021 sera consacrée au volet préfiguration de l'observatoire, en s'attachant spécifiquement à définir la segmentation des marchés.

ENJEUX

Entre économie du foncier et développement économique, les enjeux semblent de prime abord contradictoires. L'enjeu majeur de l'observatoire réside dans la facilitation d'un développement économique plus durable et économe en ressources, à travers la mise en œuvre d'outils spécifiques.

OBJECTIFS

L'observatoire du foncier éco enrichit l'analyse du tissu économique et sa structuration sur les Territoires de l'Orléanais. Les missions de l'observatoire seront plurielles. Il objectivera l'occupation du foncier et ses mutations. Il identifiera également les potentiels gisements de foncier en renouvellement urbain dans les parcs d'activités et éventuellement en dehors.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

Année 2021 Préfiguration de l'observatoire et segmentation des marchés du foncier d'activité.

<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent,
- Loire&Orléans Éco.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Observatoire économique.



Transition du véhicule thermique vers le véhicule électrique

La disparition programmée des véhicules thermiques d'ici 2040, l'instauration des zones faibles émissions (ZFE)... Le parc automobile est en pleine mutation, sous l'effet de nombreuses interventions publiques. L'évolution technologique des véhicules et des motorisations est un des axes de la transition vers un système de mobilités durables. L'analyse du parc est aussi un temps de réflexion sur les effets du télétravail sur la qualité de l'air. Un partenariat avec Lig'air est envisagé pour développer cet axe.

ENJEUX

La transformation d'un parc automobile qui est majoritairement composé de véhicules thermiques, responsables d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, cause de décès.

Le besoin de connaître la composition des flottes de véhicules pour mesurer les bénéfices environnementaux et dimensionner les dispositifs (de recharge, de limitation de circulation, ...) est un élément incontournable d'un observatoire de la mobilité

OBJECTIFS

Les données issues du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) sont mobilisées afin d'observer et mesurer le renouvellement du parc automobile et son électrification.

Le niveau d'émission moyen des véhicules est un indicateur clé pour mesurer les bénéfices environnementaux induits par les gains technologiques.

La répartition du parc selon les vignettes crit'air facilite l'estimation des effets d'une ZFE.

L'analyse des effets du télétravail sur la qualité de l'air à partir des données du parc aborde la question de la répartition spatiale du travail.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021
 Collecte des données auprès du SDES, analyse et mise à jour d'une note de synthèse.
- 2nd semestre **2021**Diffusion des résultats (sous forme de publication FOCUS et/ou application cartographique).

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Lig'Air.
- Le Service des Données et Études Statistiques du Ministère de la transition écologique, qui nous communique gracieusement ces données.

- · Observatoire des mobilités.
- · PCAET/ Assises de la transition.





Des proximités périurbaines

La transition écologique ambitionne la limitation de la consommation énergétique et du dégagement de CO_2 . Les mobilités sont les premières activités les plus en défaut. La proximité semble être une piste de réponses. En rapprochant populations et équipements ce dispositif évite les phénomènes de ségrégation socio-spatiale, permet une vie plus ancrée localement, bénéfique pour la santé et résiliente en cas de difficultés à se déplacer. Cependant, elle semble l'apanage des villes, où la population est plus dense. Quelle est sa réalité dans les espaces moins peuplés. À quelles pratiques de mobilités, quels territoires de vie renvoient elles ? Quels en seraient les ressorts de la mise en place dans le périurbain ?

ENJEUX

Il s'agit de trouver les leviers de l'organisation territoriale qui assure aux habitants de disposer des services nécessaires à leur qualité de vie, y compris lorsque les mobilités sont empêchées par une situation de crise.

Les collectivités ont besoin de savoir où leurs habitants peuvent accéder aux services du quotidien, afin d'orienter les développements résidentiels en priorité dans ces secteurs. Elles ont également besoin d'identifier les endroits où services faisant défaut, afin d'y favoriser leur installation.

OBJECTIFS

TOPOS met au point une méthode d'analyse sur un territoire test (une Communauté de Communes par exemple). Elle associe les partenaires à la définition des services à prendre en compte et à la distance acceptable à parcourir pour s'y rendre. De nouveaux services seront intégrés et l'offre de transport à considérer sera adaptée, selon les besoins identifiés dans le périurbain. Cette méthode, une fois éprouvée sur un territoire, sera proposée à l'ensemble des territoires de l'Orléanais.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Valorisation des travaux menés à l'échelle d'Orléans Métropole et tests pour l'étendre à l'échelle InterSCoT.

2nd semestre 2021

Lancement d'une démarche de test sur une ou plusieurs Communauté de Communes.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Les partenaires « fournisseurs » de données.

- Outil Occupation du Sol.
 Base de données des équipements.
- Observatoire de l'offre de santé



Un socle de connaissances

Les fiches Habiter sont publiées pour chacune des 126 communes et pour les 7 EPCI des territoires de l'Orléanais. Il s'agit de la première brique d'observation de TOPOS sur la thématique Habitat. Avec leur approche généraliste, les Fiches Habiter proposent un socle de connaissances communes à l'ensemble des territoires de l'Orléanais sur la population, les ménages et le logement. Chaque année, cette publication est mise à jour et son contenu est enrichi. En 2021, TOPOS proposera à ses partenaires des pistes d'évolution qui nourriront l'observatoire de l'habitat de TOPOS.

ENJEUX

Les Fiches Habiter livrent des données sur la population, les ménages et le logement. Les données traitées visent à répondre à des problématiques partagées sur le sujet de l'habitat : quelle croissance démographique ? Quelle part de logements est en sur-occupation ? Quelle est l'évolution de l'occupation du sol pour l'habitat ?

OBJECTIFS

En 2021, le principal objectif est d'étendre les traitements de données effectués pour le PLH4 d'Orléans Métropole à l'ensemble des territoires de l'Orléanais. À titre d'exemple, les l'observatoire de l'habitat pourra intégrer la question des migrations résidentielles ou l'approfondissement de l'analyse de la vacance.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

2nd semestre 2021

Propositions d'évolution des Fiches Habiter aux partenaires. Production de la première version des données clés de l'habitat dans le portail cartographique de TOPOS.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, État.
- Les partenaires «fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Observatoire de l'Occupation



Un outil préventif au service des copropriétés en difficulté

L'observatoire des copropriétés est un outil d'aide au pilotage des politiques locales d'intervention et d'accompagnement des copropriétés. Construit dans le cadre du dispositif VOC de l'Anah (Veille et Observation des Copropriétés), il vise à identifier les copropriétés potentiellement fragiles au regard d'indicateurs qui renseignent sur leur santé physique, financière et institutionnelle. Egalement soucieux d'être un outil de suivi et d'évaluation, l'observatoire est actualisé chaque année pour rendre compte de la résorption, de l'accroissement voire de l'émergence de copropriétés en difficulté.

ENJEUX

Les copropriétés sont des systèmes complexes Une copropriété en difficulté est caractérisée par l'observatoire des copropriétés. Il vise à mettre en relation les copropriétés avec les acteurs de la rénovation énergétique pour qu'ils les accompagnent dans l'engagement de travaux en faveur de la transition énergétique. L'observatoire traite également la problématique de l'habitat indigne propre aux copropriétés en difficulté. Ces informations aideront au déploiement des politiques locales de résorption (OPAH. ...)

Intervenir sur ces paramètres agit sur la vitalité

OBJECTIFS

L'observatoire des copropriétés se décline en plusieurs temps qui reflètent sa dimension analytique et pré-opérationnelle. D'une part, cet outil identifie les copropriétés potentiellement fragiles sur le territoire. Une fiche d'identité est créée pour chaque copropriété afin de mettre en parallèle ses facteurs de déqualification avec les dispositifs d'aide applicables. Les indicateurs sont actualisés chaque année pour que cet observatoire se pose comme un véritable outil de suivi et d'accompagnement pluriannuel.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

et l'attractivité d'un quartier.

Lancement de l'observatoire à l'échelle d'Orléans Métropole, construction des indicateurs et de l'indice de fragilité, publication des premières analyses selon la typologie des copropriétés.

 2nd semestre 2021
 Construction du livrable et publication/mise en ligne de l'observatoire.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État.
- Adil Espace Conseil Faire, Anah, syndics de copropriétés.
- Les partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Observatoire de l'habitat, diagnostic du PLH4.



Observer et anticiper un parcours residentiel mouvant et diffus

L'OTLE d'Orléans Métropole dresse un état des lieux annuel des effectifs et des logements étudiants. Au-delà d'une photographie à l'instant « T », cet observatoire se pose comme une mise en perspective de ces deux composantes entres elles. Dans un contexte où de nouveaux établissements arrivent et certaines formations migrent en centre-ville, il est nécessaire de vérifier l'adéquation entre ces effectifs et leur logement, tant en termes de quantité que de qualité. La première édition de l'OTLE se compose ainsi d'une étude prospective qui participe à alimenter le PLH4 de la métropole.

ENJEUX

Anticiper les migrations estudiantines externes (ex. : Paris-Orléans) et internes (ex. : La Source – centre-ville) représente un premier enjeu pour cet observatoire. Cette anticipation ou prospective posera des conditions de réussite pour l'accueil des étudiants sur la métropole. Ces conditions prennent la forme de scénarios qui dépassent la seule question du logement. L'OTLE est également un observatoire partenarial qui met en relation les acteurs de l'enseignement supérieur. À ce titre, c'est un espace de dialogue qui renforce ce réseau d'acteurs.

) OBJECTIFS

Intégré dans un dispositif national porté par la FNAU, l'OTLE pose un état des lieux des effectifs et des logements étudiants. Cet état des lieux ou diagnostic est annualisé pour rendre compte des tendances estudiantines métropolitaines. L'OTLE comporte également une partie prospective aboutira à la production de scénarios qui répondent à l'ambition métropolitaine d'accueil de 24 000 à 26 000 étudiants à l'horizon de 2026.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Publication du diagnostic 2020, préparation de la mise à jour et de la prospective.

2nd semestre 2021

Mise à jour du diagnostic, publication des scénarios prospectifs.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- · Orléans Métropole.
- Université d'Orléans, Crous, Rectorat, Grandes Écoles, Caf, Maison de l'Habitat, associations étudiantes.
- Les partenaires «fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

 Observatoire de l'habitat, Programmation du PLH4.



Un PLH4 à l'heure des transitions

Le PLH4 d'Orléans Métropole s'engage en parallèle du PLUM et des Assises de la Transition. Le diagnostic repose sur trois thèmes : la population, le parc de logements et les dynamiques de ce parc. Trois grands enjeux seront portés dans ce 4e PLH : la dignité et la mixité, les transitions et l'attractivité. Le diagnostic du PLH4, porté par TOPOS, s'appuie sur l'observatoire de l'habitat. Il y puise les données indispensables à la connaissance du territoire. Il est jalonné par des temps d'échanges avec les partenaires du PLH. Il s'enrichit ainsi des expertises et des données des acteurs du territoire.

N ENJEUX

Le diagnostic du PLH4 offre la matière pour engager les phases de définition des orientations politiques et des actions. L'un des enieux est également de produire un document de référence pour les acteurs de l'habitat tout au long du 4e PLH d'Orléans Métropole. Pour répondre à cet enjeu, son format sera resserré et organisé autour de chiffres clés, d'enieux et d'éléments de bilan du PI H3.

OBJECTIFS

Le diagnostic du PLH4 vise à livrer des données et enjeux pour chacun des sujets relatifs à l'habitat. Une partie dédiée à la population et à ses migrations résidentielles précédera l'analyse du parc de logements. Les parcs sociaux et privés seront analysés sous l'angle de leur occupation, de leurs caractéristiques et de leurs dynamiques de marché. Le diagnostic sera dans un second temps complété par une étude de programmation de logements.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Animations des ateliers du diagnostic du PLH4. Recueil des données et traitement.

2nd semestre 2021

Comité de pilotage de validation du diagnostic. Étude de programmation logement.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État.
- Adil, Maison de l'Habitat, USH. bailleurs sociaux, promoteurs,
- Les partenaires « fournisseurs » de données.

- Observatoire de l'habitat.
- Ville des proximités.
- Suivi du SCoT.
- Observatoire de l'occupation du sol.



De la fragilité à la pauvreté

TOPOS accompagne Orléans Métropole dans le cadre de sa Convention intercommunale des attributions de logements sociaux. L'observatoire de la fragilité des quartiers est développé pour apporter un temps de recul sur les difficultés sociales au sein des quartiers. L'approche est large : quartiers prioritaires ou non, parc social et parc privé. Cette démarche trouve son prolongement dans l'étude sur la pauvreté à l'échelle des territoires de l'Orléanais.

ENJEUX

Face à la transition, le risque de voir se creuser les inégalités sociales est important dans les domaines de la mobilités, l'énergie, la rénovation. Cela concerne les populations déjà fragiles ou celles qui le deviendront.

L'enjeu principal est de rendre compte des différentes approches de la pauvreté : pauvreté monétaire mesurée selon le niveau ou les conditions de vie, pauvreté définies selon les critères administratifs d'accès aux aides ou encore pauvreté ressentie par les individus.

OBJECTIFS

Cet observatoire passe d'une dimension très cadrée (réponse à un besoin d'accompagnement de la CIA d'Orléans Métropole) à des problématiques plus globales sur la pauvreté sur l'ensemble des sept EPCI des territoires de l'Orléanais. Deux principaux objectifs sont fixés: un travail de définition de la pauvreté et une analyse des données. Cette analyse portera principalement sur l'évolution des niveaux de vie qui détermine le calcul du taux de pauvreté. Les travaux aborderont les questions d'actions pour limiter les phénomènes de ségrégation socio-spatiale.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Présentation de l'étude sur la fragilité des quartiers en Conférence intercommunale du logement d'Orléans Métropole.

2nd semestre 2021

Note sur la définition de la pauvreté et premières données d'analyse de l'observatoire.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, l'État.
- Les partenaires «fournisseurs » de données.

- Étude sur le vieillissement.
- Observatoire de la santé.Ville des proximités.



Vers un tableau de bord interactif

L'observatoire des mobilités de TOPOS mutualise les données et indicateurs de ses membres. Il constitue un socle commun et facilite le partage des connaissances. Ces données font l'objet d'analyses ponctuelles (sur les mobilités domicile-travail, les accidents, les temps, les immatriculations...) et alimentent des outils (Ville des Proximités, Perméabilité Urbaine aux Modes Actifs). Après une phase de définition des indicateurs suivis par l'observatoire à l'échelle de l'InterSCoT, l'objectif est de développer un tableau de bord pour que les partenaires puissent visualiser toutes ces informations en ligne.

ENJEUX

L'observatoire des mobilités est le lieu du partage de l'information entre les territoires de l'Orléanais. Les éléments collectés et compilés dans ce cadre servent à l'émergence d'une vision commune du grand territoire et des spécificités de chacune de ses composantes.

À partir de différentes sources de données, TOPOS mobilise son expertise pour développer des analyses, sur des sujets spécifiques, collégialement déterminés.

OBJECTIFS

Une première liste des indicateurs suivis par l'observatoire étant définie, TOPOS va concevoir un tableau de bord interactif pour que les partenaires puissent consulter les données partagées. Cet outil sera progressivement enrichi et modifié. L'objectif en 2021 étant d'en proposer une première version aux partenaires.

Différents sujets d'études ont été identifiés : les accidents corporels, les immatriculations, le bassin de mobilité.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

1er semestre 2021

Collecte au fil de l'eau des données communiquées par les partenaires.

2nd semestre 2021

Constitution d'un tableau de bord en ligne permettant aux partenaires de visualiser les indicateurs disponibles.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, l'État.
- Les partenaires «fournisseurs» de données.

- Outil ville des proximités.
 Éudes Accidents, Immatriculations et Bassins de mobilité.
- Indicateurs de suivi du SCoT, interSCoT et PDU.
- Observatoire de l'attractivité et du rayonnement («Horizon métropolitain»).



Nouvelles mobilités : quels effets sur les accidents corporels ?

La crise Covid a déclenché ou accéléré des nouvelles pratiques de mobilité.

La pratique du vélo ou de la marche à pied au détriment des transports collectifs et le maintien de l'autosolisme, les changements d'horaire et le télétravail ont changé les temps de la mobilité. Le nouveau système engendré est source de nouvelles confrontations que l'agence tentera d'analyser au travers de la statistique des accidents corporels. Ces éléments alimenteront les chiffres clés de la mobilité et serviront de base de réflexion sur les nouvelles mobilités.

) ENJEUX

Cette analyse des accidents pourra documenter des phénomènes émergeants tels que la hausse de l'usage du vélo ou l'apparition des Engins de Déplacements Personnels (trottinettes électriques, gyroroue ...).

Leur géolocalisation servira dans les choix stratégiques de développement des réseaux des modes actifs.

OBJECTIFS

En 2021, TOPOS engage l'analyse de 4 années d'accidents corporels (2017-2020).

Une convention signée avec le ministère de l'Intérieur autorise l'agence à accéder en lecture à la plateforme Traxy à l'échelle du Loiret. Pour la première fois, les accidents seront étudiés à l'échelle des territoires de l'Orléanais (en dehors de 4 communes hors Loiret).

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

 1er semestre 2021
 Collecte des données sur la plateforme Traxy.

• 2nd semestre 2021
Analyse et rédaction d'une

Analyse et rédaction d'une première version d'une publication type Focus.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, l'État.
- Les partenaires «fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Observatoire des mobilités.PUMA.





Une exploitation multiscalaire

TOPOS a terminé la photo-interprétation des territoires de l'Orléanais pour 2006 et 2016. La validation des données avec les territoires est en cours de réalisation, c'est un temps de partage et de co-construction de la donnée. TOPOS exploite statistiquement et spatialement les données à différentes échelles des territoires de SCoT et d'EPCI.

Un travail plus fin prévoit la réalisation de fiches à l'échelle communale et une synthèse des premiers résultats à l'échelle de l'InterSCoT. Avec la sortie de la nouvelle ortho-photographie de l'année 2020, TOPOS met à jour l'observatoire pour créer un nouveau millésime 2016-2020.

) ENJEUX

La construction d'une donnée partagée par les élus, les techniciens qui décrit les territoires. La lisibilité et la compréhension des effets qu'ont les politiques d'aménagement sur l'usage des sols. Le recensement d'approches vertueuses de l'aménagement qui s'appuie sur des modes de réponses locales, plutôt que sur une comptabilité fastidieuse. L'alimentation des temps de définitions collectives qui construiront les réponses aux enjeux du ZAN et aux déploiements des séquences ERC.

OBJECTIFS

La production de fiches communales qui présenteront une série d'indicateurs de suivi de la consommation de l'espace, différentes statistiques de répartition de l'occupation du sol et certains zooms thématiques (habitat, économie.). La production d'une synthèse des différents indicateurs à l'échelle de l'InterSCoT qui sera réalisée à partir des éléments saillants du tableau de bord interactif. La mise à jour de l'observatoire débutera, une fois ces étapes partagées.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021
 Développement des indicateurs de suivi à la commune.
 Préparation du modèle de fiche automatisé.
- 2nd semestre 2021
 Édition de l'ensemble des statistiques et des indicateurs à la commune sur le portail cartographique.
 Communication sur les travaux.

<u>PARTENAIRES A</u>SSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des portes de Sologne/ l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- l'État : DREAL/DDT (41 et 45)/ CA/CCI/Région.

- Les bases de données de la consommation foncière des partenaires.
- Les réflexions menées dans le cadre de SCoT/PLUi/PLUm/ ORT/Études de quadrant.
- La construction de l'outil trame verte et bleue.
- La construction de la tache urbaine et l'ensemble des réflexions en cours sur le ZAN.



Qualifier la tache urbaine

Le PETR Loire Beauce reprend l'élaboration de son SCoT. TOPOS l'accompagne dans l'élaboration d'une définition et d'une méthode de construction des taches urbaines. Il s'agit de constituer un périmètre de référence à partir duquel la consommation d'espace est comptabilisée et dans lequel le potentiel urbanisable est repéré. Ce travail sera source d'une réflexion élargie à l'ensemble des partenaires de l'agence pour le suivi de la consommation d'espace des SCoT et de l'InterSCoT. Il servira également à la construction de définitions et l'étude de solutions pour répondre aux enjeux du ZAN.

) ENJEUX

Le suivi de la consommation d'espace à l'échelle des SCoT avec des méthodes et outils communs est un enjeu majeur. Les méthodes diverses qui apparaissent mettent en évidence des écarts d'interprétation préjudiciables à une vision commune. Le besoin de partager les éléments de référence pour la construction d'une tache urbaine est une étape incontournable, co-construite entre partenaires.

Cette approche pose les premières réflexions et un socle pour tendre vers la mise en œuvre du ZAN et de la stratégie éviter-réduire-compenser dans les territoires de l'Orléanais.

) OBJECTIFS

La méthode s'applique à 5 communes tests. Les conclusions font l'objet d'un livrable remis au PETR et à son bureau d'études mandaté pour la révision du SCoT. Elles seront mises en application sur l'ensemble du territoire du PETR.

À partir de cette expérimentation, d'autres tests seront menés sur les territoires de l'InterSCoT. Les résultats seront partagés lors de la rédaction de livrables intermédiaires avant la fin de l'année. Ces travaux mettront en perspective les dernières évolutions législatives et seront poursuivis dans le temps du triennal, notamment concernant la mise en œuvre du ZAN

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021
 Test de la méthode de construction de la tache urbaine sur le territoire du SCoT Loire-Beauce.
 Définition des termes et partage avec les partenaires.
- 2nd semestre 2021 Rédaction d'une note sur les définitions et la méthode de construction de la tache urbaine. Partage avec les partenaires.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
 L'État.
- Le CEREMA.
- Les organismes consulaires.

- Stratégie ZAN-ERC.
- Observatoire de l'occupation du sol.
- Outil sur le potentiel de densification urbain.



Modeliser pour anticiper

Préserver nos réservoirs de biodiversité, maintenir ou rétablir nos continuités écologiques en parallèle d'un développement des territoires ce sont les challenges majeurs des transitions souhaitées. Début 2021, les sous-trames sont modélisées à partir des cartographies réalisées sur Orléans Métropole. Une validation des résultats est à réaliser avec les experts et les partenaires. L'objectif, à terme, est d'aboutir au suivi d'une TVB sur les territoires de l'Orléanais. Il s'agira ensuite d'appréhender les actions à mener pour re-naturer certaines zones, conforter des corridors ou des réservoirs écologiques.

) ENJEUX

La trame verte et bleue, pour constituer un référentiel commun, doit être partagée dans un réseau scientifique d'experts naturalistes et confrontée au regard de terrain des partenaires. Son élargissement à l'ensemble du territoire de l'Orléanais est essentiel pour identifier les continuités écologiques au-delà des limites administratives. Enfin, elle constitue une donnée source pour alimenter d'autres études concernant notamment la qualité des paysages, la présence de la nature en ville, ...

OBJECTIFS

À partir des résultats obtenus par modélisation, les paramètres d'entrées du modèle sont à valider (réservoirs, espèces, dispersion etc..). Un travail de hiérarchisation des corridors est à entreprendre avec les experts. La méthodologie doit être partagée et reconnue au travers d'une publication méthodologique qui l'accompagnera dans ses futures mises à jour. Ces travaux serviront à la mise en œuvre des séquences Éviter-Réduire-Compenser.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021
 Finalisation de la sous-trame des milieux ouverts et urbains.
 Édition d'un nota-bene sur la méthode de modélisation de la trame verte et bleue
- 2nd semestre 2021
 Mise en place d'un groupe d'expert et validation des modélisations, choix des corridors à retenir, choix des réservoirs à retenir.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des portes de Sologne/ L'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- DREAL/DDT (41 et 45)/CA/CCI/ Région.

PRINCIPALES INTERACTIONS

 Schéma de compensation et stratégie ERC.



Contre la surchauffe urbaine, un auxiliaire de vie... la végétation

Le végétal est une source de solutions pour faire face aux phénomènes de surchauffes en milieu urbain. Pour appréhender ce sujet, TOPOS analyse et caractérise plus finement les effets des différents usages du sol sur la création d'îlots de chaleur ou de fraicheur urbain, et le rôle de la végétation sur l'ambiance thermique en ville. En réponse à ces problématiques, TOPOS poursuit le développement d'outils d'analyses et de nouvelles bases de données. Ces éléments sont une ressource pour la réflexion de la place et du rôle de la nature en ville.

) ENJEUX

Où se situe la végétation en ville, les surfaces imperméabilisées ? Où sont les secteurs chauds et froids du territoire ? Quelles sont les corrélations entre végétation et ilots de chaleur ou de fraicheur urbains ?

Cette première étape de construction de données de température et de végétation en ville permet de caractériser des secteurs d'enjeux de réintégration de la nature. Cette approche nourrit la mise en œuvre d'une stratégie globale de résilience et interroge le calcul du ZAN.

OBJECTIFS

Actuellement déployé à l'échelle d'Orléans Métropole, le recensement sera élargi à l'ensemble des territoires de l'Orléanais. Les données récoltées constitueront la ressource pour suivre l'évolution du rapport végétation/imperméabilisation/température. Ces données serviront également à modéliser la trame verte urbaine, aux échelles du SCoT et de l'InterSCoT. L'élaboration d'un portrait/atlas de la végétation en ville est envisageable à l'échelle d'Orléans Métropole dans un premier temps.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021 Finalisation des BD Température et Nature en ville. Participation à l'étude des écoles oasis. Présentation des travaux lors des assises de la transition.
- 2nd semestre 2021
 Amélioration de la donnée sur l'imperméabilisation.
 Intégration des données à la maquette 3D de la Métropole.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole
- Élargissement aux territoires de l'Orléanais à prévoir.

- Observatoire de l'occupation
- Ville des proximités.
- PLH4.
- TVB.



Ressource pour le cadre de vie

Le paysage évolue au gré des aménagements, protections, exploitations, réalisés par l'homme. Situés au croisement de grandes entités paysagères régionales (Beauce, Forêt d'Orléans, Val de Loire, Sologne), les territoires de l'Orléanais présentent une diversité de paysages et d'influences. Suivre l'évolution de ces paysages, c'est observer et démontrer les interactions de l'humain avec l'environnement. C'est analyser les effets de ses actions, dont la mise en œuvre des SCoT. En particulier, celui d'Orléans Métropole qui a fait du paysage son fil rouge.

ENJEUX

Le suivi de l'évolution des paysages qui démontrera les effets des politiques publiques en matière d'aménagement et de préservation. La construction du suivi à l'échelle des territoires de l'Orléanais est essentielle pour couvrir largement les problématiques des paysages. L'analyse de la cohabitation entre les fonctions économiques, résidentielles, sanitaires, loisirs, qui sont traduits dans les aménagements. La sensibilisation sur ce qui en résulte en

termes de paysage, qualité du cadre de vie.

OBJECTIFS

La construction d'une grille d'analyse selon laquelle les paysages seront observés et la localisation des problématiques telles que définies par les SCoT : la gestion des franges, entrées de ville... L'observation des secteurs définis par le SCoT 2019, puis l'élargissement à des nouveaux secteurs définis avec les autres SCoT.

La mobilisation des données de l'observatoire de l'occupation du sol et de la trame verte et bleue qui compléteront un repérage photographique. Les vues 3D seront expérimentées pour enrichir l'illustration des définitions des ensembles paysagers et des problématiques.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021
 Première analyse qualitative et quantitative périmètre Orléans
 Métropole. Cotech de lancement de l'observatoire.
- 2nd semestre 2021
 Campagne photographique 2021.
 Première analyse qualitative des interfaces et enjeux de déploiement à l'InterSCoT.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole.
 État : DREAL/DDT, CAUE, PETR
- Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communauté de communes Portes de Sologne.
- État.
- Région.

- Observatoire de l'occupation du sol.
- Observatoire de la biodiversité.
- Charte agricole.
- ZAN/ERC.



Éclairer l'application du SCoT et partager l'expérience métropolitaine

Le SCoT d'Orléans Métropole a été approuvé le 28 mai 2019. Cependant la crise sanitaire a retardé toutes les démarches de communication auprès des nouveaux élus. Dans le même temps, elle a limité les possibilités de développements, d'explications et d'illustrations de l'application du SCoT II s'agit de relancer cette dynamique de mise en œuvre. Parallèlement, ces travaux seront l'occasion de partager avec les territoires de l'Orléanais des définitions, des stratégies à mettre en œuvre pour résoudre des situations identiques ou poursuivre des objectifs communs.

ENJEUX

Développer les explications, les illustrations les concepts, les orientations qui feront vivre le SCoT d'Orléans Métropole.

La production d'un «matériel» commun aux territoires de l'Orléanais qui capitalise les expériences des territoires dans la mise en œuvre de leur SCoT. Ce «matériel» facilitera la co-construction de points de vue et stratégies communes.

OBJECTIFS

L'identification des situations complexes d'application du SCoT, le recensement des travaux complémentaires que sa mise en œuvre induit. Le choix et l'utilisation des supports de communications qui faciliteront la diffusion de ces travaux en fonction des publics concernés. L'alimentation des réflexions et des travaux qui serviront au suivi global de l'InterSCoT.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021
 Finalisation et Mise en ligne des vidéos réalisées pour l'arrivée des nouveaux élus.
- 2nd semestre 2021 Mise en ligne des vidéos sur le site web de l'agence.

Communication sur les travaux situés dans le cadre de la mise en œuvre (indicateurs de suivi, observatoire des paysages...).

PARTENAIRES ASSOCIÉS

 Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.

- Indicateurs de suivi du SCoT.
 Indicateurs de suivi du InterSCoT.
- · Observatoire des paysages.
- ZAN/ERC.



Suivre les effets des politiques publiques d'aménagement d'un SCoT

L'élaboration d'un SCoT nécessite la définition des indicateurs qui assureront le suivi de ses effets. Il est indispensable de réaliser un «TO» qui correspond à la valeur de ces indicateurs pour l'année de l'approbation du SCoT. La création de ces indicateurs est une co-construction avec les services de l'EPCI concerné. Ces indicateurs sont une ressource pour d'autres observatoires portés par l'agence et ses partenaires. Leur analyse est source de réflexions pour ce qu'elle témoigne des résultats obtenus lors de la mise en œuvre des politiques publiques.

ENJEUX

L'enjeu est de suivre les effets du SCoT, pour vérifier que les efforts engagés portent leurs fruits. Il s'agit aussi de vérifier que la direction empruntée par le territoire mène bien aux objectifs poursuivis.

La réponse au cadre législatif qui exige la réalisation d'une évaluation 6 ans après l'approbation. La construction des diagnostics qui seront réalisés lors des prochaines révisions.

OBJECTIFS

La définition et la construction des indicateurs de suivi seront partagées avec la métropole. L'édition des indicateurs sera réalisée en 2 volets. Elle constituera un état «TO» à partir duquel les évolutions seront mesurées.

Ces indicateurs rendront compte de l'évolution du territoire métropolitain pour toutes ses composantes économiques, sociales, environnementales, urbanistiques... Une évaluation sera réalisée 6 ans après l'approbation du SCoT, conformément aux articles R. 141-2 alinéa 5 et l. 143-28 du code de l'urbanisme.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1^{er} semestre 2021
 Construction des premiers indicateurs et partage avec OM.
- 2nd semestre 2021
 Formalisation d'un premier rendu et validation des indicateurs à l'échelle.
 Édition web de chiffres clés.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État, CCI,
- Les partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

Outil de la Métropole des proximités, observatoire de l'attractivité et du rayonnement, observatoire de la mobilité, observatoire de l'occupation du sol, observatoire de la biodiversité, observatoire de l'habitat, observatoire des équipements, politiques sectorielles, etc.



Suivre les effets de la mise en œuvre des SCoT sur un territoire de vie

4 SCoT couvrent le bassin de vie des territoires de l'Orléanais. Leur mise en œuvre feront évoluer l'organisation des pôles de vie. Le renforcement de l'accueil d'activités économiques, de populations ou d'équipements, les stratégies de préservation des espaces naturels, agricoles ou forestiers, dessineront les paysages. Cependant, les dynamiques engendrées ou préexistantes à ces politiques transcendent les limites institutionnelles. Elles produisent de nouveaux enjeux, sources de futures collaborations. Il convient donc de les observer en construisant un référentiel commun à ces 4 SCoT.

) ENJEUX

Le partage des dynamiques de développement qui animent les SCoT la compréhension de leurs effets à l'échelle d'un territoire de vie. La construction d'un corpus commun qui facilite l'analyse collective plutôt que la comparaison des SCoT.

La préparation à des changements de périmètres de planification rendus nécessaires par l'application de la loi ELAN et de l'ordonnance de modernisation des SCoT qui lui est liée.

OBJECTIFS

La définition des indicateurs communs de suivi des effets des SCoT qui caractérisent de façon homogène les évolutions des territoires.

La conception des indicateurs qui traitent des grands enjeux liés à la mise en œuvre des SCoT: consommation d'espace, localisation des populations, de l'activité économique, des équipements, développement de la mobilité, trame verte et bleue.

La restitution d'une première série d'indicateurs est prévue pour la fin de l'année.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021
 Poser une première série d'indicateurs.
- 2nd semestre 2021
 Édition d'une première série consolidée.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communauté de communes Portes de Sologne, État, Région, CA, CCI.

- Indicateurs de suivi du SCoT d'Orléans Métropole.
- Portrait des territoires de l'Orléanais.
- ZAN/ERC.



Faire cohabiter usages agricoles et urbains

TOPOS accompagne la Métropole dans la mise en œuvre de sa nouvelle charte agricole. Les travaux prévus localiseront les secteurs d'enjeux où cohabitent usages urbains et agricoles. Ils aideront la métropole dans sa recherche d'outils de gestions de ces espaces, tant dans la stratégie foncière que dans celle de l'aménagement. Ces réflexions seront adossées aux travaux menés par la métropole sur le PAT, les assises de la transition. Elles se situent dans la continuité de la mise en œuvre du SCoT approuvé en 2019. Les conclusions seront sources de solutions partagées avec les territoires de l'Orléanais.

) ENJEUX

La pérennisation d'une activité agricole qui subit la pression de l'urbanisation dans les espaces situés aux franges des espaces déjà bâtis.

La gestion de la ressource alimentaire qui s'appuie sur le développement d'une agriculture de proximité.

Le maintien d'une agriculture diversifiée qui s'appuie sur les caractéristiques de la production des territoires de l'Orléanais.

Le développement de solutions novatrices qui mettent en avant les savoir-faire locaux.

) OBJECTIFS

En appui sur les politiques en place et sur les analyses réalisées lors des études de quadrant, le travail visera la localisation des espaces agricoles soumis aux tensions de l'urbanisation.

Il en décrira les différents aspects en proposant des typologies en appui sur les caractéristiques paysagères locales.

Il en définira les enjeux en matière de foncier pour aider à l'élaboration de stratégies foncières.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1er semestre 2021
 Participation au lancement de la démarche dans le cadre de la mise en œuvre de la charte agricole 2018-2023.
- 2nd semestre 2021 Définition des travaux et des méthodes d'animation avec les partenaires, en cohérence avec les études de quadrant.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent. La chambre d'agriculture 45 et la SAFER.
- PRINCIPALES INTERACTIONS
- Études de quadrant.ZAN//ERC.



Passer du modèle à la mise en situation

Les aménagements piétons et cyclables reproduisent une logique de réseaux d'infrastructures. L'outil PUMA part du dessin initial de ces réseaux qui contournent bâtis et îlots urbains. Il fait apparaître la nécessité de franchir ces espaces. Il rend lisible les opportunités de traverser en s'appuyant sur un potentiel existant et permet de valoriser du foncier non bâti. Celui-ci, méconnu, est constitué de chemins, terrains vagues, espaces verts... Ils offrent des raccourcis ou des itinéraires isolés de la circulation générale. Ils faciliteront la mise en œuvre de la proximité pour les modes actifs.

) ENJEUX

L'essor des mobilités actives est un pilier du développement durable et des politiques de lutte contre le réchauffement climatique.

Raccourcir les distances, offrir des itinéraires sécurisés sont des priorités dans la mise en place de ville des proximités.

La cartographie d'un gisement d'espaces valorisables qui se situe en dehors de la voirie et de l'espace public.

OBJECTIFS

L'outil PUMA recense les espaces perméables et imperméables. Il facilite l'identification d'îlots vastes formant des grandes zones infranchissables.

Il identifie des zones traversables en dehors de la voirie, qui pourraient être valorisées par un aménagement minimal, un entretien, une signalisation.

Cet outil peut servir dans le cadre d'un schéma piéton ou cyclable, d'un projet urbain ou de revitalisation d'une centralité.

Des expérimentations seront menées à ces occasions.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

 2nd semestre 2021
 Tests à mener en lien avec des projets urbains ou le plan piéton d'Orléans Métropole (le cœur de la métropole ayant été effectué) ou en lien avec des études et projets menés dans des centralités pérjurbaine.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

 Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.

- Outil ville des proximités.
- Outil occupation du sol.
- Plan Piéton d'Orléans Métropole.
- · Petite Ville de Demain.



www.topos-urba.org

TOPOS

AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS
6 bis Avenue Jean Zay
« Le Millenium»
45000 ORLÉANS
Tél.: 02 38 78 76 76
Mail: agence.urbanisme@TOPOS-urba.org







